

POUR
ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Radio :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Le radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Information : contact@mupras.com
en charge : pec@mupras.com
ion et changement de statut : adhesion@mupras.com

garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9623

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ASSAD SAMILA

Date de naissance : 19.10.1961

Adresse :

Tél. : 06 53 07 54 19 Total des frais engagés : 150,385,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12.5.2022

Nom et prénom du malade : ASSAD SAMILA Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Bronchite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 FEV 2022	GS		180,00	Dr. BESRI RABIA Gynécologue Médico-Endocrinologue Tél. 022-501-82

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMA GUY MERCIER Nouvel Ambassadeur Docteur Abdellah Ben Cheikh Tél.: 05 22 80 00 70	25/02/22	325,30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

Le praticien est prié de préciser la nature des actes.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des travaux
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G 00000000 B	DATE DU DEVIS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION
<img alt="Dental chart showing teeth numbered 1 to 8 in a loop, with arrows indicating the				

Docteur BESRI Rabéa

MÉDECINE GÉNÉRALE

Diplômée en Echographie
de la Faculté de Médecine de Paris
GYNÉCOLOGIE MÉDICALE
Médecine de Travail
Médecin Expert Assermentée
Auprès des Tribunaux

786, Bd El Qods - Mandarona - Aïn Chok
Casablanca - Tél : 05 22 50 11 82

Casablanca, le

125 FEV 2022

كتورة بصري ديبعة

الطفل الغام

اختصاصية في الفحص بالصدى
خريجة كلية الطب بباريس
أمراض النساء
طب الشغل
طبية محلفة لدى المحاكم

786, شارع القدس - منظرنا - عين الشق
دار البيضاء - الهاتف : 05 22 50 11 82

دار البيضاء، في

ASSAO JANILA

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain seba Casablanca
Tavanic 500mg cp pel b6
P.P.V : 145,00 DH

6 118001 080670

145,00

1) TAVANIC 500

1 cp 15

ptt 15

32,60

2) Nuxol sp.

1 cs x 215

15

20,90 x 2

3) Vit D₃ 8,000.

1391,65

B22

53,10

4) Relaxol

15

LOT
PER-03-2024

RELAXOL 500MG/2MG
CP B20

P.P.V : 53DH10

6 118000 060833

52,80 1 cp x 375

5) odes 20 g

1 gal 15 ptt 165

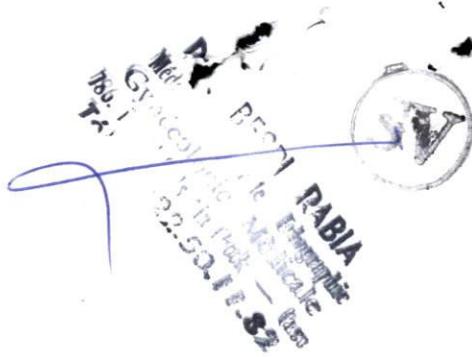
325,30

PHARM
377, Bd
Tel. 05 22 50 11 82
Dr. BESRI RABIA
Médecine Générale
Gynécologie Médicale
186, 63, Bd Qods bin Chak
Tél : 05 22 50 11 82

⊗

Dr. BESRI RABIA
Médecine Générale
Gynécologie Médicale
186, 63, Bd Qods bin Chak
Tél : 05 22 50 11 82

6) vihement R.
14 x 375



PHARMACEUTIQUE
Nourrice Bébés IBA
371, Bd Abdellah Boumache
Tel. 05 28 86 05 70



BATCH MAN 0919
HP359 EXP 0823

Vitamine D3 B.O.N.® 200 000 UI/1 ml

Respecter les doses prescrites / Follow the stated doses

تحفظ تدابير بالجرعات الموصوفة

Uniquement sur ordonnance / Only upon prescription/
يصرف فقط بموجب وصفة طبية

Liste II - List II - II

ZENITH Pharma
AMM N°171/16 DIMP/21/NNPR



6 118001 272228
PPV : 20,90 DH

Titulaire de la décision d'enregistrement /
MA holder / صاحب مقرر التسجيل



BOUCHARA-RECORDATI

70, avenue du Général de Gaulle
92800 PUTEAUX - FRANCE
Tél.: +33(0)1 45 19 10 00

Fabricant / Manufacturer / المصنع

HAUPT PHARMA

1, rue Comte de Sinard
26250 LIVRON SUR DROME - FRANCE



BATCH MAN 1219
HP366 EXP 1123

Vitamine D3 B.O.N.® 200 000 UI/1 ml

Respecter les doses prescrites / Follow the stated doses
احترم дозات الموصى بها

Uniquement sur ordonnance / Only upon prescription/
بصرف فقط بعمرج، وصفة طبية

Liste II - List II - II لائحة

ZENITH Pharma
AMM N°171/16 DMP/21/NNPR



6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

Titulaire de la décision d'enregistrement /
MA holder / صاحب مقرر التسجيل *



BOUCHARA-RECORDATI

GROUP

70, avenue du Général de Gaulle
92800 PUTEAUX - FRANCE
Tél.: +33(0)1 45 19 10 00

Fabricant / Manufacturer / المصنّع

HAUPT PHARMA

1, rue Comte de Sinard
26250 LIVRON SUR DROME - FRANCE

LOT 200712
EXP 01/2023
PPV 52.00 DH

Microgranules gastrorésistants en gélules

14 x



ODES[®]
oméprazole



20 mg
Voie orale


COOPER
PHARMA



COOPER PHARMA

PPV: 32,60 DH

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV. :

موكسول
أسيروكسول

بدون سكر